

**LIBAN**

## **Nadim Gemayel : La normalisation avec Damas passe par la libération des détenus libanais**

M. Nadim Gemayel, député d'Achrafieh-Rmeil-Saïfi, a reçu hier une délégation de l'association des détenus politiques libanais en Syrie, conduite par M. Ali Abou Dehen. La délégation regroupait, outre M. Abou Dehen, MM. Raymond Sweïdan et Moussa Saab, qui étaient accompagnés de M. Kamal Batal et du chef du régional Kataëb d'Achrafieh, Alec Bridi.

Les membres de la délégation ont exposé au député d'Achrafieh les objectifs et l'action de l'association, mettant l'accent sur leur détermination à poursuivre leurs efforts à différents niveaux afin d'obtenir la libération de tous les détenus politiques libanais dans les prisons syriennes. La délégation a demandé dans ce cadre à Nadim Gemayel d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir le vote de la proposition de loi présentée à la Chambre afin d'octroyer aux anciens détenus en Syrie les mêmes droits que les anciens prisonniers en Israël. Les responsables de l'association précitée ont également demandé à Nadim Gemayel d'œuvrer afin de dissocier le cas des détenus politiques libanais dans les prisons syriennes du dossier des personnes disparues durant la guerre libanaise.

Au cours de l'entrevue, l'un des anciens détenus a exposé au député d'Achrafieh les circonstances de sa détention en Syrie, qui a duré 15 ans, expliquant dans quelles conditions il a été transféré de l'ancien siège des services de renseignements syriens de Anjar (à l'époque de la tutelle syrienne) vers les prisons syriennes de Mazzé, Sednaya et Tadmor. L'ancien prisonnier a également relaté les actes de torture auxquels il était soumis, expliquant à M. Gemayel les données en sa possession qui lui permettent d'affirmer qu'il existe encore plusieurs Libanais détenus dans les geôles syriennes, qui sont, de surcroît, soumis à un traitement inhumain.

M. Gemayel a affirmé aux membres de la délégation qu'il soutient totalement leur cause et leur action, notamment en ce qui concerne la proposition de loi accordant aux anciens détenus dans les prisons syriennes les mêmes droits que les anciens prisonniers en Israël. Le député d'Achrafieh a rappelé sur ce plan le cas du responsable Kataëb Boutros Khawand qui avait été enlevé à Sin el-Fil peu de temps après l'entrée des troupes syriennes dans les régions est, en 1990, et qui serait détenu en Syrie, selon les sources du parti Kataëb. M. Gemayel a déclaré dans ce cadre : « Toute relation normale entre le Liban et la Syrie implique d'abord qu'il faut reconnaître, avec tout le courage nécessaire, l'existence de Libanais détenus en Syrie, de même que toute normalisation entre le Liban et la Syrie passe par la libération des détenus libanais dans les geôles syriennes. »